

## Compte rendu du conseil municipal du 14 novembre 2014

Présents : Yves Claude Guillou, Jean Yves Jacq, Annick Louboutin, Hervé Quéré, Gérard Cadiou, Dominique Ducassé, Michel Le Signor, Laurent Rannou, Mickael Toullec.

Excusés : Jacqueline Bronnec, Catherine L'Haridon.

### Ordre du jour:

1: Renouvellement de la ligne de trésorerie,

Monsieur le maire fait part au conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler la ligne de trésorerie qui est en cours au crédit agricole (150 000€).

Délibération à l'unanimité des membres présents pour le renouvellement de cette ligne pour un montant de 100 000€ auprès du crédit agricole.

2: Décision modificative,

Monsieur le maire expose au conseil qu'une erreur 'montant' a été saisie lors du budget de l'exercice 2014 ; il est nécessaire de voter les décisions modificatives suivantes :

Du compte 1391 subventions équipement : +3,00€

Du compte 1641 emprunts : +3,00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter les virements de crédit ci-dessus.

3: Travaux école,

Monsieur le maire nous informe que l'architecte M Christian Jallais a effectué une étude de faisabilité suivant les critères transmis par la mairie (accueil de 40 enfants à la cantine).

Le bureau d'étude thermique Dilasser nous a transmis le montant de l'étude : 2300€.

L'Alécob va nous aider à monter le dossier.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à faire les demandes de subventions auprès des différents organismes lorsque le projet sera chiffré.

4: Indemnités de conseil,

Monsieur le maire propose d'autoriser le versement de l'indemnité de conseil et de budget à M Guy Eparvier percepteur du centre de Pleyben (actuellement absent pour raisons de santé, et remplacé par M Thierry Rolland percepteur du centre de Carhaix).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de verser cette indemnité à :

M Guy Eparvier (du 1er janvier au 31 août 2014) au taux maximum.

M Thierry Rolland (du 1er septembre au 31 décembre 2014) au taux de 50%.

5: Epaga,

La communauté de communes du YEUN ELEZ a délibéré le 10 juillet 2014 pour demander l'adhésion au syndicat mixte EPAGA au titre du collège des communes et communautés de communes ; avant de valider cette adhésion, la sous-préfecture demande aux communes de la communauté de délibérer pour approuver l'adhésion de la communauté de communes du YEUN ELEZ à l'EPAGA (accord à l'unanimité).

6: Questions diverses,

A: Monsieur le maire nous fait-part d'un courrier recommandé reçu en mairie.

B : Michel le Signor nous remet un document pour la demande d'ouverture d'un débat public concernant le projet de centrale électrique à cycle combiné gaz à Landivisiau (CCCG). Nous en reparlerons au prochain conseil municipal.

C : Fleurissement de la bibliothèque : les plants et fleurs sont au dépôt communal, Laurent et quelques bénévoles se chargent de faire ces plantations.

*PV rédigé par Jean Yves Jacq*

